



5 à 9 Benjamins 12 ans - CINQ Benjamins 13 ans MAXIMUM

Chaque équipe doit avoir au moins un B13 (400 4 nages)

Jusqu'à deux équipes de 10 filles et/ou deux équipes de 10 garçons par département.

10 épreuves individuelles :

400 et 200 nage libre, 200 dos, 200 brasse, 200 papillon, 400 et 200 4 nages, 50 papillon, 50 dos, 50 brasse.

4 épreuves de relais :

10 x 50 nage libre, 4 x 100 4 nages, 4 x 50 4 nages, 10 x 100 nage libre.

Règlement de la compétition :

Organisée par la Ligue ou par un regroupement de Ligues, les engagements se feront sous la bannière du département d'appartenance. L'utilisation d'un bassin de 8 ou 10 couloirs est fortement recommandée.

La compétition, organisée sur un week-end, devra se dérouler sur deux réunions :

- réunion N°1 le samedi après-midi, réunion N°2 le dimanche matin.

Chaque nageur s'engagera sur UNE épreuve individuelle. Le 400 4 nages sera nagé par les 13 ans.

Chaque nageur devra participer au relais 10 x 50 nage libre ET au relais 10 x 100 nage libre.

Les relais 4 x 50 4 nages et 4 x 100 4 nages seront composés par HUIT nageurs différents.

Huit nageurs devront ainsi disputer une épreuve individuelle et trois relais, deux nageurs devront disputer une épreuve individuelle et deux relais.

Dérogation pour les départements Outre-Mer :

Les distances entre nos départements d'outre-mer sont trop importantes et les déplacements trop coûteux pour exiger l'organisation d'une confrontation en présentiel.

Les équipes départementales seront donc constituées par une sélection « sur le papier » :

- en sélectionnant les performances présentes dans notre base fédérale, que les responsables prendront en compte pour désigner les nageurs sur chaque épreuve individuelle,
- en proposant des épreuves pour enregistrer les performances de relais constitués à l'occasion de compétitions et/ou regroupements que les responsables organiseront en conditions réelles de compétition.

Le Département Natation Course agglomèrera ces performances pour constituer un résultat de compétition virtuelle.

Il sera également possible de regrouper les forces de plusieurs départements pour constituer une seule équipe. Ce seront alors les résultats de cette équipe, engagée sous bannière spécifique, qui seront intégrés à la compétition virtuelle, et classée avec l'ensemble des autres départements.

!! En cas de regroupement de départements d'outre-mer pour constituer une équipe, chaque département qui la compose ne pourra prétendre aux points du classement à prendre en compte pour le volet Coupe de France des Départements de Mon Département en action. Les points du dernier classé leur seront alors attribués.

Gestion des épreuves des remplaçants :

A l'instar des règlements de nos Interclubs, une épreuve pourra être organisée pour les remplaçants de chaque équipe (course(s) exclusivement individuelle(s) à déterminer lors de la réunion technique).

Pour éviter toute confusion avec la compétition « officielle », il est demandé au gestionnaire de créer directement avec le logiciel extraNat-Pocket une compétition « Locale » en utilisant un autre vocable pour le titre de cette compétition (exemple : Courses des remplaçants de la CdFD - Ligue XX)

Dans ce cas précis, le gestionnaire transmettra par mail, directement à odp@ffnatation.fr, les résultats de cette compétition spécifique au format FFNex.



Précisions sur la mobilisation des remplaçants :

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10x50 nage libre (1^{ère} épreuve), il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Aucun remplaçant ne peut se substituer à l'un des titulaires du relais 10 x 50 nage libre. Dans le cas où les résultats feraient apparaître plus de 10 nageurs dans la composition d'une équipe, celle-ci sera déclassée à 0 point.

Dans TOUS les cas, une équipe ne pourra pas présenter plus de 5 Benjamins 13 ans dans sa composition. Ainsi un 12 ans peut remplacer un 13 ans et l'équipe afficher six 12 ans et quatre 13 ans, mais un 13 ans ne pourra pas remplacer un 12 ans et afficher quatre 12 ans et six 13 ans. Les remplacements 12 ans pour 12 ans et 13 ans pour 13 ans restent possibles.

Classement de la compétition :

Le classement des équipes se fera au cumul des points de toutes les épreuves (individuelles et relais).

En cas d'égalité, le relais 10 x 100 nage libre sera pris en considération pour départager les ex aequo, puis le 10 x 50 nage libre, puis le 4 x 100 4 nages, puis le 4 x 50 4 nages.

Le classement sera publié le jeudi 13 juillet. Les organisateurs adopteront la plus grande vigilance et la plus grande rigueur possible pour vérifier l'exactitude des résultats à remonter vers le serveur fédéral. La période de réclamation prendra fin le mercredi 17 juillet.

Récompenses :

À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Finale Coupe de France des Départements

Les 16 premières équipes filles et 16 premières équipes garçons de la phase qualificative seront qualifiées à la finale nationale. Les équipes classées de 17 à 20 seront mises en liste d'attente jusque fin septembre.

Le règlement de la compétition est identique en tout point à celui de la phase qualificative.

La première réunion se déroulera le 21 décembre après-midi.

La deuxième réunion se déroulera le 22 décembre matin, avec une fin programmée avant 12h30.

Délégués des sélections départementales :

Un délégué pour chaque département devra être désigné en son sein.

Sa présence lors de la réunion technique est obligatoire. Son absence pourrait lui être préjudiciable selon la nature de ses interventions au cours de la compétition.

Il sera **LE SEUL INTERLOCUTEUR** avec la direction de la compétition, le secrétariat sportif (modifications d'équipes, composition des relais) et les juges arbitres (informations, réclamations).

Un remplaçant sera également désigné pour pallier toute incapacité fortuite du titulaire. Dans tous les cas, seule une personne à la fois pourra porter la voix de son département.

Récompenses :

Une coupe aux trois premières équipes filles, aux trois premières équipes garçons **et une médaille pour chaque nageur accédant au podium.**

Classement spécifique de la compétition :

La Coupe de France des Départements s'inscrit dans le programme «Mon département en actions».

Les 16 premières équipes filles et 16 premières équipes garçons auront les 16 premiers rangs de points de la table de transposition, le classement de la phase de qualification sera alors utilisé pour attribuer les points à partir de la 17^{ème} place.

Le classement sera calculé et publié **à l'issue de la phase finale**. Jusqu'à cette échéance, toutes les équipes seront créditées de 30 points sur le site fédéral.

PROGRAMME

Natation Course 2025



Réunion N°1

samedi après-midi	10 x 50 nage libre messieurs	séries M
Ouverture des portes	10 x 50 nage libre dames	séries D
14h00	200 4 nages messieurs	séries M
Début des épreuves	400 4 nages dames	séries D
15h30	200 papillon messieurs	séries M
Horaires recommandés	50 brasse dames	séries D
	50 brasse messieurs	séries M
	200 papillon dames	séries D
	200 dos messieurs	séries M
	200 dos dames	séries D
	400 nage libre messieurs	séries M
	200 nage libre dames	séries D
	4 x 50 4 nages messieurs	séries M
	4 x 50 4 nages dames	séries D

Réunion N°2

dimanche matin	10 x 100 nage libre dames	séries D
Ouverture des portes	10 x 100 nage libre messieurs	séries M
7h30	200 4 nages dames	séries D
Début des épreuves	400 4 nages messieurs	séries M
9h00	50 papillon dames	séries D
Horaires recommandés	50 papillon messieurs	séries M
	200 brasse dames	séries D
	200 brasse messieurs	séries M
	50 dos dames	séries D
	50 dos messieurs	séries M
	400 nage libre dames	séries D
	200 nage libre messieurs	séries M
	4 x 100 4 nages Dames	séries D
	4 x 100 4 nages Messieurs	séries M

* **La finale** se déroulera sur deux demi-journées :

Réunion N°1 le 21 décembre après-midi

Réunion N°2 le 22 décembre le matin